

Compte rendu du Conseil Scientifique Plénier du 16 octobre 2012

Compte rendu fait par les élus des listes « Ensemble à Tours, pour une université disciplinaire et collégiale » soutenues par la FSU (Snesup, Snep, SNCS) et l'UNSA-Sup-Recherche.

Rappel : vos élus des listes EàT au CS sont : Alain Bousquet, Laurent Cailly, Magaly Caravanier, Sylvie Crogiez-Pétrequin, Sylvie Humbert-Mougin, Hélène Maurel-Indart, Stéphane Servais, Valérie Vignaux (démissionnaire, en attente d'une nouvelle élection)

Bilan Assises

- ✓ nécessité de simplification des procédures administratives.
- ✓ nécessité de faire davantage confiance aux chercheurs (trop de procédures tatillonnes).
- ✓ réévaluation des soutiens de base aux réseaux : financement sur programme à long terme au lieu de projets à court terme.
- ✓ critique de la vision de l'ANR (pas de vue à long terme).
- ✓ critique du fonctionnement et du coût de l'AERES.
- ✓ volonté de libérer du temps pour la recherche.
- ✓ sur le plan régional :

Ph. Vendrix se déclare déçu des propositions de recherche à faire remonter au plan national et mentionne l'absence d'originalité des propositions. Trop de PRES selon lui : les unités de recherche devraient pouvoir échanger directement avec les régions.

EL : la tendance n'est pas à noyer l'université dans le PRES. Au plus, lui confier la valorisation et la gestion de projets.

AMI

4 dossiers ont été soumis à la Région, dont 3 déposés par le PRES, parmi lesquels celui du CEA sur le stockage d'énergie).

Le CoRIT du Conseil Régional doit statuer.

Prime d'excellence scientifique

On attend le retour des évaluations nationales à partir desquelles seront décidées les attributions au niveau local. Même procédure que l'année précédente. Le CS devra établir la liste de bénéficiaires.

Le Ministère avait déclaré que cette commission disparaîtrait. Démenti récent : valable encore pour un an. Question posé au CA, sur avis du CS : maintient-on une évaluation à partir de cette commission nationale ?

Au sein du RUROA (universités de l'ouest atlantique), il a été décidé qu'on réfléchirait à une structure de décision interrégionale. Mais le CS de Tours privilégie l'instance nationale.

La commission est composée au niveau du Ministère d'experts disciplinaires : professeurs nommés par le directeur lui-même nommé. Les critères sont exclusivement scientifiques mais avec des quotas de A, B et C. D'après des conseillers qui eux-mêmes ont une expérience au sein de la commission comme experts, il y a un réel effort pour que les experts ne fassent pas de rapport sur des universités limitrophes et sur des collègues. Deux rapporteurs par dossier.

Globalement, on fait plus confiance à une instance nationale d'évaluation. L'université de Tours préfère garder le fonctionnement actuel.

Postes mis au concours session synchronisée 2013

Le CA a retenu la liste voté par le CS.

Les équipes de recherche

L'institut de physiologie cellulaire avait été évalué A mais le CNRS avait refusé l'UMR. Une nouvelle demande a donc été faite avec modification : réduction du nombre de permanents de 40 %.

Chercheurs en sciences de l'éducation : ceux-ci sont en quête d'une équipe de recherche dans laquelle s'intégrer : 1 PR et 2 MCF. Pour le moment, le projet n'est pas abouti. Les trois chercheurs n'ont pas encore réussi à faire la synthèse entre leurs champs de recherches respectifs.

VALOREM dirigé par V. des Garets qui part à l'AERES sera dirigée par F. Brillet.

Tableau des infrastructures et moyens en personnel des unités de Recherche (bureaux et personnels IATOS)

Il faut sans doute actualiser le tableau (notamment surfaces disponibles par exemple) pour pouvoir l'exploiter à partir de données fiables. Ces informations seront utiles lors de l'examen des demandes de moyen des laboratoires.

Recommandations du CoRIT (Conseil de la Recherche, de l'innovation et de la Technologie)

Le CoRIT a été mis en place par la Région pour l'épauler dans ses choix scientifiques. Rôle important pour les AMIT.

Ce document émanant de la Région est une information sur les raisons des AMIT. Souci prioritaire : l'innovation économique. La recherche fondamentale et académique serait, selon ce document du CoRIT, tirée par la recherche finalisée. Le CS est sceptique et croit plutôt à l'hypothèse inverse.

Budget 2012

Appels à projet colloques

Pour 2013 S1. 18 000 € + 4 000 € pour les RI.

14 demandes. Il conviendrait de retenir 4 à 6 projets.

A : aide financière, B et C : labellisation par l'université. D : rien.

- ICD : Trevor Harris. « Postcolonial into the future ». Pas de demande financière, seulement la labellisation. Il s'agit d'une conférence Studium. B : obtention du label.

- GERCIE par A. Berramdane. Colloque avec Bochum. Peu d'ouverture. Réunion entre deux laboratoires. Cependant, les liens sont forts avec l'université de Bochum. B : aide seulement de la part des RI.

- UMR CNRS GREMAN et CEA par Marc Lethiecq. Colloque Louis Néel. Budget global de 90 000 €. 1 500 € demandés. A (1500€ accordés).

- ICD par Michaela Enderle-Ristorici : dans le cadre d'une ANR. « L'année 1936. Traductions et retraductions vers le français ». Dimension internationale. Budget de 10 300 €. A (2000€ accordés).

- CITERES par Francis Isselin : pas de publication d'actes visibles. B : obtention du label sans financement.

- ICD par John Pier. « Réseau européen de narratologie ». Colloque le plus intéressant des 3 ICD : échelle internationale. Mais il se déroule à la Cité universitaire de Paris. A mais sans financement.

- CITERES par François-Olivier Touati : A : 2000€ accordés+ transmission du dossier aux RI.

- Biologie de l'insecte par Claudio LAZZARI. A : 3 500€ accordés.

- VALLOREM Val de Loire recherche en management par Daniel Leroy. A : 3 000 € accordés.

- CITERES par Laurent Nowik. C = label accordé.

- CESR par Elise Boillet. A sans financement.

- LI par Patrick Marcel. Demande de 2500 € accordée + transmission du dossier aux RI. A

- CESR par David Fiala. « Les Saintes Chapelles ». Classé en 1^{er} par le conseil du laboratoire du CESR. Le B de l'expertise est donc à revoir. A : 3500 €.

- Pathologies respiratoires par Mustapha Si-Tahar. Ecole franco allemande. Trop peu d'informations. B.

7 projets financés.

Vote à l'unanimité.

Equipement

Appels à projets petit équipement. Deux conditions : maximum 5 000€ de demande, avec co financement (par l'équipe).

Pas de possibilité de financer les ordinateurs qui ne correspondent pas à un appel précis. Equipement normal d'une équipe.

La majorité des demandes sont satisfaites et financées à hauteur de 50 %. Il faut que ce principe de 50% maxi soit noté dans l'appel d'offres. Les projets affichant une mutualisation sont favorisés.

Indemnisation stagiaires M2 recherche

20 000€. 436 € par mois.

100 stagiaires environ. Coût total de 229 540 € pour env. 525 mois. 70 000€ financés par les équipes + INRA 60 000€ le reste provenant de financement par les projets des laboratoires.

1000€ par *. Chaque équipe est évaluée entre une et trois *.

Outre l'impact budgétaire, ces rémunérations de stages par l'Université amènent à s'interroger sur les politiques de formation eu égard aux difficultés pour les étudiants à trouver un terrain de stage.

Débat pour l'avenir : il faudra se demander si ce budget très important est justifié. Il pèse lourd sur les équipes et concerne plus la formation que la recherche. La question doit être transmise au CEVU. Il faudrait répartir le financement entre les UFR et les équipes. Faut-il maintenir ce financement ? C'est tout de même une aide pour les équipes.

Vote : pour un maintien de cette ligne budgétaire, mais avec demande à la formation de financer, par exemple les UFR.

Utilisation du préciput des ANR 2010

Le préciput est donné à l'établissement, puis l'établissement redistribue aux unités pour des projets transversaux.

Budget 2013

- Seule la ligne recherche n'est pas en baisse.

Doc 1 : projet de budget global.

Principes :

Ligne documentation électronique 120 000€.

Ligne postdoc 42 000€.

La réserve : 100 000 €. 50 000 reportés sur les unités de recherche.

Les unités : introduire une part variable pour la dimension internationale (partenariat, réseaux) = BQI, bonus qualité internationale. Il faudra dans chaque équipe un correspondant à l'international. La part redistribuée sera de + ou – 10 %.

Critères pour la part variable : à rediscuter en CS avant d'être mis en place. Mais globalement, ces critères sont les suivants :

- ✓ mobilités et séjours des EC à l'étranger ;
- ✓ dépôt de projets à l'international ;
- ✓ actions structurantes, réseaux, conventions avec autres universités, master de recherche en partenariat avec l'étranger.